



Direction de la Législation et du Contrôle
Commission de la Culture, de l'Éducation et de la Communication

Avril à Juillet 2020

Offre de stage

Descriptif du stage proposé

Le stagiaire participera activement aux travaux de la commission, en particulier à la préparation de l'examen du projet de loi relatif à la communication audiovisuelle et à la souveraineté culturelle à l'ère numérique. Il effectuera à ce titre des recherches documentaires et des revues de presse, rédigera des notes d'analyse et de synthèse, participera à la préparation d'auditions et de rapports et élaborera des comptes rendus de réunions et de colloques.

Début du stage en **avril 2020, pour une durée de 4 mois.**

Rémunération selon la réglementation en vigueur.

Profil recherché

- Diplôme universitaire niveau Master I ou II (domaines : affaires publiques/ droit du cinéma et de l'audiovisuel / droit de la propriété intellectuelle/ économie et gestion de l'audiovisuel) ;
- Intérêt pour les questions de culture, d'audiovisuel et de cinéma;
- Intérêt pour les questions européennes relatives à ces sujets ;
- Bonne maîtrise de la langue anglaise écrite et orale ;

Candidatures

Les candidats ont jusqu'au **1^{er} avril 2020** pour transmettre leur CV et leur lettre de motivation à l'adresse suivante: stages@senat.fr

En cas de besoin, la direction des Ressources humaines et de la Formation peut être contactée au numéro suivant : **01.42.34.20.89.**